

Réf: Dossier 459195

Avis de constitution

SOCIETE « KONATE SEYDOU ADAM'S TRANSPORT »

Siège ABIDJAN ANYAMA RAN, Lot 847, Ilot 73

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONATE SEYDOU ADAM'S
TRANSPORT »

Objet :

- Transport de personnes et de marchandises,
- Location et vente de véhicules,
- Immobilier,
- Agriculture,
- Achat et vente de produits agricoles,
- Elevage,
- Commercialisation de produits agropastoraux.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens

sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières

et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant

en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA RAN, Lot 847, Ilot 73

Dirigeant(s) M KONATE SEYDOU ADAM'S (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12309 du 08/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74196/GTCA/RC/2025 du 08/12/2025

